

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de FROSSAY

**REGISTRE**  
**D'ENQUETE PUBLIQUE**

Relatif à

La demande formulée par la SARL SENTIER  
DES DAÏTS (dit LEGENDIA PARC) en vue  
de procéder à l'extension du parc par  
l'aménagement de nouveaux espaces et  
l'extension de la liste des espèces autorisées  
situé à Frossay, la Poitevinière

---

---

---

---

---

---

---

ENQUETE RELATIVE

A

*Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.*

En exécution de l'arrêté du **3 Février 2017** **DICPE/2017/033**  
de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M **BUSSON Jean** ai ouvert, ce jour,  
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A **F. BUSSON**

Le **27 Février 2017**

R1

2 B

L'opportunité d'agrandir le Parc est pour moi, nécessaire d'abord pour le bien-être des animaux mais aussi, pour produire un projet humain, car celui-ci sera forcément créateur d'emplois.

Ce parc reflète la sérénité et donne une image positive et attrayante de notre région du Pays de Loire.

Mme BEZIER Patricia

R2

J'émetts un avis très favorable à ce projet d'extension du parc des sentiers des dainus.

Ce parc animalier attire de nombreux touristes et rayonne bien au-delà du Pays de Retz.

En tant qu'ancien Président du S.E.O.T du Pays de Retz, j'ai toujours <sup>souhaité</sup> un développement touristique dans le Centre du Pays de Retz.

Le parc des sentiers des Dainus, reprend bien le "légendaire" parc assurant pleinement cette fonction.

La compétence, la passion de Patrick Lefevre et son équipe sont reconnues.

Je souhaite que ce projet reçoive un avis favorable et puisse se réaliser rapidement.

Rogerien FOURETIER

~~R. Fourtier~~

B

Register class to 20 Apr 2017 @ 17:00

Le 30 Mars 2017 à 17 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) BUSSON Jean déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant

32 jours consécutifs

du 27 Février au 30 Mars 2017

de \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_

(sauf dimanche et jours fériés)

Les observations ont été consignées au registre par 2 personnes

(page# n° 2 à /)

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1ère lettre en date du \_\_\_\_\_

de M. \_\_\_\_\_

2ème lettre en date du \_\_\_\_\_

de M. \_\_\_\_\_

3ème lettre en date du \_\_\_\_\_

de M. \_\_\_\_\_

BUSSON Jean